



Probleme logement etudiant

Par **paya**, le **20/09/2008 à 11:05**

ma fille a pris un studiot pour pouvoir preparer ses etudes elle avais trouver une ecole pour faire son bts de tourisme avec travaille et ecole en alternance mais malheureusement son travaille na pas prolonger son contra et l'ecole na pas pue la garder donc nous etions obliger de rendre le studiot pour nous le moi de preavis etait d'1moi vue quil y a perte d'emploie la proprietaire lui a repondue que le preavi etai de 3mois car elle n'etait pas salarier mais etudiante pouvez me renseigner merci

Par **Marion2**, le **20/09/2008 à 18:32**

Il faut regarder votre bail.rnCordialement